

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

—
1847

MONNAIE OU MÉDAILLE DE LA VILLE DE DEVENTER,
DOUBLE NOBLE A LA ROSE AU NOM DU SEIGNEUR D'ARCKEL.

DEUX PIÈCES INÉDITES.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs de cette revue, en leur communiquant ici deux pièces, qui, si elles ne sont pas uniques, sont du moins d'une excessive rareté.

La première provient du riche médaillier de feu M. Döppler, ancien directeur des loteries à Varsovie, dont le cabinet, composé en majeure partie de fortes pièces d'argent, avait une valeur intrinsèque d'environ 200,000 fr. ! Grâce à la complaisante entremise de M. le docteur B. Köhne, rédacteur du *Zeitschrift für Münz-Siegel und Wappenkunde* et actuellement directeur du cabinet impérial de l'Hermitage à St-Petersbourg, nous l'avons pu acquérir à Berlin, il y a quatre ans, avec un assez grand nombre de *thalers*, intéressants pour les Pays-Bas, qui se trouvaient dans les suites de M. Döppler.



On voit par le clichet, qui précède, que cette pièce représente à l'avvers un guerrier armé de pied en cap, tenant de la droite une bannière et de la gauche un écusson aux armoiries de la ville de Déventer.

Elle a pour légende : ET PACE X ET X BELLO X CONSTANS.

A l'avvers se trouve le simple aigle à ailes déployées et portant une couronne sur la tête.

La légende : X RESPVB X DAVENTRIENSIS X D X D X 1593.

Ici se présentent les questions suivantes : est-ce une médaille ou une monnaie ? à quelle occasion cette pièce a-t-elle été frappée ? quelle est la signification des lettres : D D ?

Le poids de cette pièce est de 43 grammes et 22 centigrammes et dépasse par conséquent de beaucoup celui des écus ou *daelders*, frappés vers cette époque dans les différentes provinces de la Hollande, sans égaler celui des doubles.

Les simples pèsent en général environ 29 grammes et 30 centigrammes, et les doubles 58 grammes 30 centigrammes. D'après cela il devient probable que cette pièce n'a jamais eu cours et qu'elle doit être considérée plutôt comme médaille.

Le type de la pièce laisse la question tout à fait incertaine. Le guerrier debout de l'avvers se retrouve sur d'autres monnaies frappées à Deventer, au XVI^e siècle, et l'aigle de l'avvers est, comme on sait, l'emblème ordinaire qui figure sur les pièces coursables de cette époque.

Nous avons cru d'abord, et quelques autres avec nous, que cette pièce rentrait dans la catégorie de celles qui ont été frappées en Overyssel, vers ces temps-là, en commémoration de quelque événement, mais auxquelles cependant

on donnait une valeur coursable d'un simple, double ou triple écu. L'ouvrage de Van Loon nous offre plusieurs exemples de ce genre.

Mais ce que nous avons dit plus haut du poids, renverse cette hypothèse, et nous devons donc admettre que c'est une médaille.

Que signifient les lettres D. D? — *dono dedit*? Ce serait donc une médaille que la ville de Deventer a fait frapper pour l'offrir à l'un ou l'autre personnage.

Dès l'année 1591, le comte Herman de Berg avait dû remettre la ville entre les mains de Maurice de Nassau. Ainsi, elle obéissait aux États depuis quatre ans, quand cette pièce a été faite.

Les ouvrages de Revius, Lindeborn et quelques autres que nous avons pu consulter, ne nous ont rien appris à cet égard. Nous laissons donc à d'autres plus versés que nous dans l'histoire locale de cette ville, le soin de rechercher l'événement au sujet duquel cette médaille a été émise.

Il est probable que les archives de Deventer fourniront quelques renseignements à cet égard.



La seconde pièce provient du magnifique cabinet de

Thomas Thomas, qui a été vendu à Londres, en 1844. Elle figure au catalogue, avec deux autres monnaies, sous le n° 1465, qui a été adjugé à M. Rollin, de Paris. C'est de lui que nous l'avons acquise.

Le rédacteur du catalogue l'a décrite de la manière suivante : *a piedfort probably for Orange?* Obv. MON. AVR. DOMINI D. AR ; Rev. IESVS. AVTEM, etc.

Ainsi, ne sachant à qui l'attribuer d'une manière positive, il a cru qu'il pouvait s'agir ici de la maison d'Orange.

La pièce porte à l'avvers l'inscription suivante : + MON. AVR. DOMINI. D. AR. — FORTITVDO. NRA. DEVS, que nous traduisons : *Monnaie d'or du seigneur d'Arckel. — Dieu est notre force.*

On y voit un personnage (le sire d'Arckel) assis sur un trône gothique. Il tient de la droite un sceptre et de la gauche le globe terrestre. Au bas se trouve un écusson aux armoiries d'Arckel, c'est-à-dire, deux barres échancrées de gucule sur un fond d'argent.

Le revers porte la légende suivante qui est très connue, et empruntée, comme on sait, à l'Évangile : + IHS * AVTEM * TRAS * PER * MEDIV * ILLORV * IBA.

On y a figuré un écu écartelé au 1^{er} et au 3^e quartier de trois fleurs de lis, et au 2^e et 4^e des armoiries d'Arckel.

Cette pièce est une imitation assez parfaite du royal ou double noble de Henri VIII, roi d'Angleterre (1509-1547).

Là aussi, l'avvers représente le roi assis sur un trône. Mais, comme de juste, il y porte une couronne; tandis que le seigneur a la tête nue. Au bas du trône se trouve un treillis ou grille; là, où sur le piedfort qui nous occupe, se trouve l'écu d'Arckel.

Les reines d'Angleterre, Marie (1553-1554), (avant son mariage avec Philippe II, d'Espagne), et Élisabeth (1588-1603), firent également frapper des royaux au même type, mais sur ceux-ci, la légende : IHS. AVTEM. TRANSIENS, etc., est remplacée par la suivante : A. DNO. FACTV. EST. ISTVD. ET. EST. MIRAB. IN OCVLIS NRIS.

On sait que les armoiries qui figurent sur ces pièces, sont l'écu écartelé aux trois fleurs de lis de France et aux trois léopards d'Angleterre. Il en résulte une assez grande conformité avec celles qui se trouvent sur la pièce que nous décrivons ici, puisque celle-ci a également les trois fleurs de lis dans deux quartiers.

La pièce qui nous occupe est d'argent et pèse 74 grammes et 89 centigrammes. Cependant l'inscription porte : MON. AVR. (*moneta aurea*). Par conséquent l'exemplaire que nous possédons n'a jamais eu cours et ne doit être considéré que comme une pièce d'essai ou *piedfort*.

Remarquons ici en passant que pour compléter la légende de l'avvers on a ajouté à l'inscription : MON. AVR. DOMINI. D. AR. qui n'était pas assez longue, la devise probablement de la famille d'Arckel : FORTITUDO. NRA. DEVS.

Mais par qui cette pièce a-t-elle été frappée et à quelle époque? Ce sont là deux questions qu'il n'est pas facile de résoudre.

La seigneurie, ou pays d'Arckel ou Arkel, était située dans l'ancien comté de Teisterbant (Cuilenburg) entre la rivière la Lek et la Merwe. Elle était bornée, à l'est, par la Gueldre, à l'ouest par la Hollande, au sud par le Brabant, et au nord par l'évêché d'Utrecht (1).

(1) Kox, *Vaderlandsch woordenboek*. D. IV, bl. 1227.

Les seigneurs d'Arckel remontent à une antiquité très reculée. Ils étaient célèbres par leurs richesses, et surtout par leur grande valeur, qui était héréditaire dans cette famille. Il y avait autrefois un proverbe en Hollande, qui disait que les Brederode étaient les plus nobles, les Wassenaar les plus anciens, les Egmond les plus riches, les Arckel les plus téméraires.

Que la famille d'Arckel ait eu anciennement le droit de battre monnaie, cela est probable et même à peu près certain.

Mais la famille des seigneurs d'Arckel proprement dits s'était éteinte dès la première moitié du XV^e siècle dans la personne de Jean XIII. Celui-ci ne laissa qu'une fille nommée Marie, morte en 1415, et qui avait été mariée à Jean d'Egmond, mort en 1451. De ce mariage naquit Arnould d'Egmond, duc de Gueldre.

Il restait à la vérité une branche de la famille d'Arckel dans les seigneurs d'Heukelom. Ceux-ci ont exercé le droit de battre monnaie. Van Mieris, dans son grand ouvrage⁽¹⁾, a publié deux petites pièces, qu'il attribue à Jean, seigneur d'Heukelom, qui mourut en 1465. Ces monnaies, pour le dire en passant, nous paraissent plus anciennes,

Mais cette branche de l'ancienne maison d'Arckel ne possédait plus cette seigneurie au XVI^e siècle; ce n'est pas, par conséquent, un de ses membres que l'on a pu désigner sur notre piedfort comme *dominus de Arckel*.

Les ouvrages que nous avons sous la main ne nous apprennent rien ni sur celui qui était seigneur d'Arckel, au

(¹) *Histori der Nederlandsche vorsten*, vol. I, p. 84.

XVI^e siècle, ni sur l'époque précise à laquelle ce double noble a été frappé.

Il nous paraît que cette pièce doit appartenir aux années 1568 à 1588.

Le style et le caractère des lettres prouvent qu'elle n'est pas plus ancienne. Ensuite, l'absence de la croix sur le globe terrestre, que porte le seigneur d'Arckel (symbole qui figure cependant sur toutes les pièces anglaises), semble indiquer qu'elle a été fabriquée à une époque où le protestantisme avait déjà fait de grands progrès en Hollande.

Van Loon (1) nous rapporte, d'après l'historien Hooft (2), que le comte de Leycester, dès son arrivée en Hollande, en 1586, fit frapper à Amsterdam, au mépris des privilèges de Dordrecht, de doubles nobles à la rose. Ces historiens ajoutent que le seigneur anglais, par respect pour la reine Élisabeth, tarifa ces nobles deux florins au-dessus de la valeur que ces pièces avaient ordinairement. Bien qu'ils ne le disent pas, on peut conclure cependant de ce qui précède, que ces doubles nobles étaient au nom et au type de la reine d'Angleterre.

Il y a quelques numismates qui croient que les doubles nobles d'Élisabeth qui ont au commencement de la légende de l'avvers un grand A gothique (3) sont ceux frappés à Amsterdam. Ce qui donne quelque poids à cette conjecture, c'est que trois ou quatre exemplaires de ces doubles nobles,

(1) T. I, p. 367.

(2) *Nederl. hist.*, p. 1047.

(3) Cette légende est alors comme suit : A. A. DNC. FACTV. EST. ISTVD.

ET. EST. MIRAB. IN OCVLIS. NRIS.

trouvés dans les Pays-Bas, ont réellement tous cette marque.

Dans un voyage que nous fimes en Hollande, en 1843, nous eûmes l'occasion de faire une visite à M. le notaire Boonzajer, à Gorcum. Il eut l'obligeance de nous montrer son cabinet d'antiquités et de médailles. Entre autres curiosités qui se trouvent en sa possession, nous remarquâmes un certain nombre de coins de différentes monnaies d'or du XVI^e siècle. Parmi ceux-ci se trouve, entre autres, celui de notre piedfort du seigneur d'Arckel, mais de l'avvers seulement. Les autres coins ont servi à fabriquer des monnaies espagnoles, portugaises, etc.

Ces coins se conservaient anciennement au dépôt des archives de la ville de Gorcum, mais ils en avaient été enlevés sous la domination française.

La terre d'Arckel était dans le voisinage de Gorcum, dont le château d'Arckel n'était distant que de deux lieues. Ainsi, c'est probablement à Gorcum même que les doubles nobles ont été frappés. Bien souvent, des monnaies qui portent les noms de telle ou telle petite localité ou de telle ou telle seigneurie, ont été forgées dans une grande ville voisine, parce que là on trouvait tout ce qui était nécessaire pour la fabrication de la monnaie. C'est ainsi que plusieurs seigneurs du voisinage de Liège ont fait confectionner leur monnaie à Liège même.

En voyant ce coin accompagné de plusieurs autres, nous avons cru que ce sont probablement les États de Hollande, qui ont fait battre toutes ces monnaies à une époque où leur autorité n'était pas encore assez consolidée au dedans, ni assez respectée au dehors.

Pendant la révolution du XVI^e siècle il y a eu des moments auxquels l'absence du numéraire s'est fait vivement sentir. En Hollande, surtout après la déchéance de Philippe II, l'argent était fort rare, on se trouvait dans une position fort embarrassante, puisque d'un côté on ne voulait plus faire figurer ni l'effigie, ni le nom de ce prince sur les monnaies ; et de l'autre, il était également dangereux pour le commerce d'émettre une monnaie nouvelle.

Il s'agissait donc de ménager les relations avec l'étranger et les intérêts du commerce.

Nous croyons que c'est principalement pour ce double motif qu'on a eu en Hollande, vers cette époque, l'idée de faire circuler tant de monnaies *contrefaites*.

Ces monnaies *contrefaites* diffèrent essentiellement des monnaies fausses ; puisqu'en général elles avaient l'aloi, le poids et par conséquent la valeur intrinsèque de celles dont elles étaient des contrefaçons.

Ce genre de pièces peut se diviser en deux catégories.

Ou bien ce sont des copies parfaites de monnaies frappées dans d'autres pays, dont il devient par conséquent à peu près impossible de les distinguer. Plusieurs des coins que nous avons vus chez M. Boonzajer, ont dû servir à frapper de pareilles pièces.

Ou bien les monnaies contrefaites ne sont que des imitations d'autres monnaies dont elles diffèrent cependant dans les légendes ou ailleurs. A cette classe appartient la grande cruse d'or de la ville de Zwolle, dont nous connaissons un exemplaire dans la collection de MM. Geelhand à Anvers, et qui est une imitation assez fidèle de la pièce d'Emmanuel, roi de Portugal. Celle-ci se trouve représentée

dans plusieurs de nos tarifs et entre autres dans celui qui a été imprimé à Anvers chez Plantin, en 1575.

Viennent ensuite les simples et doubles ducats pour Kampen, Zwolle, l'Overyssel, la Zélande, etc.

Le double noble à la rose au nom du seigneur d'Arckel, qui, d'après ce que nous avons dit plus haut, a été imité de ceux de Henri VIII d'Angleterre, ne serait donc qu'une pièce inventée dans l'intérêt de faciliter les relations avec ce pays.

Au reste, nous n'avons eu que l'intention de faire connaître l'existence de cette pièce. Nous laissons aux numismates hollandais le soin de résoudre les différentes questions que nous avons soulevées.

C. P. SERRURE.
